



LE DISCRIMINO MÈTRE

La discrimination, c'est quand tu es traité.e dans la même situation qu'un.e autre de manière défavorable en raison de ton apparence, ton âge, ton genre, ton nom, ton origine, ta religion, ta santé, ton handicap, tes opinions politiques, syndicales, philosophiques, ton adresse ...

Il existe 25 critères interdits dans la loi. Tu ne peux pas être traité.e de manière moins favorable à cause de ces raisons, au travail, à l'école, en formation, pour accéder à un service public, pour rentrer dans un lieu accueillant du public ... Les discriminations, le harcèlement discriminatoire, l'incitation à discriminer sont strictement interdits par la loi.

 **ANTIDISCRIMINATIONS.FR**


Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Téléphone 39 28 : du Lundi au Vendredi de 9h à 18h



Tchat : du Lundi au Vendredi de 9h à 18h



Sourds et Malentendants : du Lundi au Vendredi de 9h à 18h

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DES DISCRIMINATIONS
egalite@ville-clermont-ferrand.fr

VILLE DE
CLERMONT
FERRAND

